



4^e édition des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage

Liste des sélectionnés par catégorie

Le 16 octobre 2019 - Pour la 4^{ème} année consécutive, France Galop et son partenaire Godolphin s'associent pour célébrer l'engagement du personnel des Courses et de l'Élevage.

A l'issue de la période de constitution des dossiers d'inscription, le jury des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage a fini la 1^{ère} étape de sélection dans chacune des catégories.

6 catégories pour récompenser celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour les courses et l'élevage

L'édition française récompense 6 catégories professionnelles et les vainqueurs seront révélés lors d'une cérémonie qui sera organisée le samedi 23 novembre 2019 à l'Hippodrome ParisLongchamp. Pour rappel, le gagnant de chacune de ces catégories (hors catégorie jeune espoir) sera en lice pour le titre de l'**Employé(e) de l'année** et sera récompensé à cette même occasion.

Les sélectionnés de chaque catégorie :

- **Leadership/Responsable d'équipe** : Pour les employés ayant la responsabilité d'au moins deux personnes et ayant démontré un désir de réussir au sein de la filière, ainsi que des aptitudes d'encadrement au bénéfice de leurs collègues.
 - CLARISSE PELAN
 - ALAIN FOUCHER
 - ANNE LISE RENE
 - CLEMENT ROLLIN
 - FRANCOIS FROMENTIN
 - JEAN_PHILIPPE GRENTE
 - JULIE LAPEYRADE
 - LAURENT JOUREAU
 - MATHIEU ALEX
 - GOULVEN TOUPEL

- **Dévouement pour les courses** : garçon de voyage, secrétaire administratif, premier garçon, garçon de cour... Pour un membre du personnel ayant travaillé au moins 15 ans dans la filière. Elément moteur de l'équipe, il partage sa passion, son expérience, sa connaissance et son temps.

- BERNARD GOUYE
- BERTRAND CLERMONT
- CAROLINE DECK
- MICHEL DARRIEUX
- NOEL GRAUX
- OLIVIER TAUPIN
- PATRICK PAUTHONNIER
- RICHARD LAMBERT
- SEBASTIEN FLEURIE
- THIERRY FOULON

- **Cavalier(ère) d'entraînement** : Pour les cavaliers et lads ayant fait preuve de talent, de constance et de fiabilité aussi bien en selle qu'au sol et ayant accompli quelque chose de « remarquable » durant la saison.

- ALEXANDRE LECOQ
- ANAIS QUETEL
- ANNE JULIETTE BOURCIER
- BART DEDONCKER
- JESSICA BOESPFLUG
- JORDAN PLATEAUX
- SEVERINE FRANCOIS
- VALENTINE BULTHOFF
- YANNICK BOURIGAULT
- NOEMIE OLIVIER

- **Personnel de haras** : Pour les personnes travaillant dans un haras et ayant fait preuve de compétence, de dévouement et de fiabilité et celles qui auront aussi démontré du talent avec les chevaux, une capacité d'adaptation et un sens du travail en équipe.

- ALINE CRENN
- CHARLOTTE BROWN
- CHLOE PARROT
- GUENAEL RENIER
- HELENE POUTEAU
- JESSICA GUERRIER
- JULIE GUYONNAUD
- MELISSA DELALANDE
- REBECCA GREEN
- SYLVIE DELANOE

- **Personnel Administratif** : Pour le personnel administratif des écuries de courses ou haras. Élément clef de l'équipe, il s'assure du bon fonctionnement de l'entreprise.
 - CELINE BUCAILLE
 - CHANTAL PERALVO
 - HELENE LELONG
 - JUSTINE GRANDIN
 - LAURE FRAPPAT
 - NADINE ROBBE
 - NATHALIE ALIAS
 - ELODIE ROUGERON
 - BETTY GILLOT

- **Jeune espoir (courses ou élevage)** : Pour les employés de moins de 5 ans d'expérience dans la filière. Motivés à réussir, les nommés ont déjà commencé à gravir des échelons et ont amélioré leurs connaissances et compétences, devenant un élément indispensable au sein de l'équipe.
 - AXELLE SARTORIO
 - CHLOE HUMBERT
 - ANTHONY LECHIEN
 - LISA SCOTTO
 - OLVER MADISON
 - THIBAUT COUSIN
 - LUCIE OGER
 - TOM PAUQUET
 - ANDY BONNEFOY

- **Employé(e) de l'année** : Titre suprême décerné à une personne choisie parmi les vainqueurs de l'une des catégories précédentes (à l'exception des jeunes espoirs).

Les prochains rendez-vous des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage :

- **Du 14 au 30 octobre** : Rencontre des candidats sélectionnés avec les membres du jury et sélection des 3 finalistes par catégorie.
- **23 novembre 2019** : Cérémonie de remise des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage et élection des gagnants de l'édition 2019.

Retrouvez la bande-annonce des Trophées du Personnel 2019 en cliquant [ICI](#)



Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.tropheesdupersonnel.fr/>

Pour rappel, des récompenses exceptionnelles pour les vainqueurs

Godolphin a doté chaque catégorie de prix exceptionnels. Vainqueurs, finalistes et équipes associées aux vainqueurs et finalistes seront récompensés lors de la Cérémonie de remise de prix à ParisLongchamp le 23 novembre prochain.

Leadership

(Responsable d'Équipe - Meneur d'Hommes)

5 000€ au gagnant

5 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Dévouement pour les Courses

(Une vie consacrée à la filière)

5 000€ au gagnant

5 000€ à l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Cavalier(ère) d'Entraînement

5 000€ au gagnant

5 000€ pour l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Personnel de Haras

5 000€ au gagnant

5 000€ pour l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Personnel Administratif

5 000€ au gagnant

5 000€ pour l'établissement employeur du gagnant.

2 000€ pour les deux finalistes

2 000€ pour chaque établissement employant les finalistes.

Jeune Espoir

2 500€ au gagnant

+ Un voyage découverte du milieu des courses à Dubaï - 5 jours

2 500€ pour l'établissement employeur du gagnant.

1 000 € pour deux les finalistes

1 000 € pour chaque établissement employant les finalistes.

Employé(e) de l'Année

Le gagnant du Trophée de l'Employé(e) de l'année se verra récompenser par une prime de 5 000€ ainsi que 5 000€ pour l'établissement employant le vainqueur.

Contacts :

France Galop : Héléna Dupuy – hdupuy@france-galop.com - +33 6 30 41 85 89

Godolphin : Lisa-Jane Graffard – lgraffard@godolphin.com - +33 6 81 83 31 12

Photos libres de droits pour la presse : [ICI](#)